

Concours Général Agricole

des Pratiques Agroécologiques

'Agroforesterie'



Sur le territoire du
Grand Bassin de l'Oust



Syndicat Mixte
du Grand Bassin
de l'Oust



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
BRETAGNE



Vous avez dit Agroforesterie?



L'agroforesterie désigne tout système de production associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. Cela concerne aussi bien les alignements d'arbres en grande culture que le bocage, les haies, les ripisylves, les prés-vergers...

Les intérêts du bocage et de l'agroforesterie

Le bocage est un paysage emblématique de notre patrimoine paysager, important pour l'agriculture et l'environnement. L'arbre et la haie peuvent être considérés comme un espace productif, directement ou indirectement par les services qu'ils rendent à l'agriculture.



Protection des animaux et des cultures

Les haies créent un microclimat en permettant de ralentir le vent sur une distance de 10 à 15 fois leur hauteur, limitant l'évapotranspiration diminuant les amplitudes de températures. Dans un contexte de changement climatique, les arbres permettent de tamponner les extrêmes climatiques en limitant les pertes de rendements pour les cultures en participant au bien être des animaux.



Protection de la ressource en eau

La présence de haies et talus permettent de limiter l'érosion, et donc de limiter le ruissellement vers le cours d'eau qui peut être source de colmatage des rivières, mais également d'apports de nutriments. Les arbres par leurs parties aériennes vont limiter la dérive de produits phytosanitaires, tandis que le système racinaire va permettre de favoriser l'infiltration et absorber les nutriments.



Production d'une ressource locale de bois

Les haies peuvent être valorisées localement comme bois de chauffage (bois bûche, plaquettes...), bois d'œuvre, litière animale mais également comme ressource fourragère. Suivant les essences présentes, les haies peuvent fournir des fruits (noisette, nêfle, noix...). Tout ceci peut constituer un atelier de valorisation de ces haies.



Accueil d'une biodiversité fonctionnelle

Les haies avec les différentes strates (herbacées, arbustives, arborescentes) jouent le rôle de corridor écologique, et offrent nourriture et abri pour la faune, et notamment aux auxiliaires des cultures. Ceux-ci permettent de réguler les attaques parasitaires sur les cultures, et contrôler les populations de ravageurs permettant la limitation des intrants.

Lutte contre l'érosion de sols

Les haies et talus installés en travers de la pente permettent de ralentir les ruissellements et limitent l'érosion hydrique des sols, mais toutes les haies diminuent également l'érosion éolienne. Les pertes de sol entraînent des baisses de rendement qui peuvent être importantes, et la capacité de renouvellement du sol fait sur des périodes très longues.

Le Concours sur le territoire du Grand Bassin de l'Oust



● Qui est éligible ?

Tout agriculteur ayant une parcelle ou un groupe de parcelles relevant de l'agroforesterie dans le périmètre du territoire du Grand Bassin de l'Oust.

● Quelle parcelle inscrire ?

Toute parcelle ou groupes de parcelles relevant de l'agroforesterie et répondant aux critères des 2 catégories ouvertes pour le concours :

- **implantation** : parcelle ou groupe de parcelles dont les plantations ont été faites par l'agriculteur candidat avant ou lors du printemps 2018. C'est la conception du système, son implantation et les pratiques de gestion du système agroforestier qui seront évaluées.
- **gestion** : parcelle ou groupe de parcelles âgé de 10 ans minimum. Ce sont les pratiques de gestion du système agroforestier qui seront évaluées.

● Quel est le calendrier du concours ?

Jusqu'au 30 juin 2021 : inscription des agriculteurs.

Du 6 au 10 septembre : visite des parcelles par le jury local composé d'experts dans les domaines de l'agroforesterie, agronomie, écologie.

Fin septembre/début octobre 2021 : remise des prix aux lauréats locaux.

Février 2021 : présentation des lauréats locaux au jury national et remise des prix aux agriculteurs lauréats au Salon International de l'Agriculture.



Comment s'inscrire au concours ?

En prenant contact avec les organisateurs locaux, et en remplissant votre inscription en ligne.

Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Laurent GRENEUX

laurent.greneux@grandbassineloust.fr

02 97 73 36 49 ou 06 26 55 04 70

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

Samuel LE PORT

samuel.leport@bretagne.chambagri.fr

02 97 46 32 16 ou 06 08 41 56 77

Inscription en ligne

<https://forms.gle/9U1xZ5jDrwsVDjfv5>



Lien explication en vidéo :

Inscription : <https://youtu.be/Kv6LYV7g2vc>

Evaluation : <https://youtu.be/2NzSUL4oe88>

En partenariat avec :



Forêt
Bois
Avenir